



Adresse au Ministre de l'Éducation Nationale pour des améliorations immédiates des conditions de stage en collège et en lycée !

Monsieur le Ministre,

Jusqu'ici vous avez refusé d'entendre la voix des personnels massivement mobilisés contre la réforme de la formation des maîtres.

Aujourd'hui, jetés dans le bain du temps complet, sommés de se former en plus de leur temps de service et d'apprendre sur le tas, 6000 stagiaires expérimentent les conséquences catastrophiques de cette réforme qui a servi à supprimer 5600 emplois à la rentrée dans le second degré et à imposer une conception du métier réduite à l'application de quelques « bonnes recettes ».

Placés dans des conditions d'exercice intenable, beaucoup de stagiaires ont d'ores et déjà, après quelques semaines de cours, le sentiment de ne plus pouvoir faire face, faute de véritable décharge de service et de formation professionnelle réelle à laquelle ne peut se substituer un compagnonnage par un tuteur ou quelques stages en master à compter de l'an prochain.

Vous ne pouvez continuer d'ignorer cette réalité qui se traduit par le risque, dès à présent, de voir des stagiaires renoncer à la carrière qu'ils ont choisie. Vous ne pouvez continuer de mépriser un métier qui exige, pour faire réussir les élèves, à la fois un haut niveau de qualification et de formation professionnelle.

Nos métiers comme l'avenir de la jeunesse méritent davantage de respect et d'ambition.

Nous exigeons :

- l'abandon de la réforme actuelle et le rétablissement des emplois de stagiaire ;
- une formation didactique et pédagogique renforcée, s'effectuant sur le temps de service, délivrée par des formateurs ;
- un allègement de service réel pour tous ;
- des conditions de titularisation transparentes, reposant sur des avis contradictoires.
- un plan pluriannuel de recrutement couvrant les besoins du système éducatif ;
- un service devant élèves de l'ordre d'un tiers du maxima de service ;
- une vraie formation au métier d'enseignant qui permette un aller-retour entre la théorie et la pratique, formation qui doit être assurée par un IUFM rénové et amélioré ;
- une vraie décharge pour le tuteur du stagiaire pour qu'il puisse suivre l'enseignant stagiaire régulièrement ;
- une entrée progressive dans le métier.

NOM Prénom	Ville	Éventuellement établissement	Signature



Adresse au
Ministre de l'Éducation Nationale
pour des améliorations immédiates des conditions de
stage en collège et en lycée !

NOM Prénom	Ville	Éventuellement établissement	Signature

Témoignage